

# Église de Lille

M A G A Z I N E

LITTORAL DUNKERQUOIS / FLANDRES / METROPOLE LILLOISE

#03

Juin 2018

TRIMESTRIEL  
CATHOLIQUE  
5,00 €

## GRAND ANGLE

# DIGNITÉ HUMAINE LE CAS PARTICULIER DE LA FIN DE VIE

### ÉCLAIRAGE

POURQUOI ORGANISER  
DES RASSEMBLEMENTS  
CHRÉTIENS

### ÉGLISE & SOCIÉTÉ

BURN-OUT :  
PEUT-ON EN SORTIR ?



# DIGNITÉ HUMAINE : LE CAS PARTICULIER DE LA FIN DE VIE

» La dignité humaine serait-elle une notion subjective? À entendre les débats à l'occasion des États généraux de bioéthique, on peut se poser la question. Pour certains, il s'agit du droit à disposer de son corps et de sa vie, d'accéder à la parentalité quel que soit son état de vie, d'éradiquer toute maladie génétique, handicap... Pour d'autres, c'est le respect et la défense de la vie du plus fragile, du plus vulnérable, de celui qui ne peut pas encore s'exprimer ou de celui qui ne le peut plus... Dans une société qui

va de plus en plus vite, de plus en plus loin, où la vulnérabilité et la fragilité peinent à se faire une place face à la productivité et à la rentabilité, mais où les signes de grandes solidarités et fraternités se manifestent au cœur des tragédies, il est nécessaire de prendre notre temps ! Le temps de s'arrêter sur le sens de la vie et de la mort de l'être humain, sur la vocation de l'homme et celle de notre société humaine. Ce dossier veut pouvoir soutenir votre réflexion sur le sujet, à partir de l'angle particulier de la fin de vie.



## GRAND ANGLE

# La dignité de l'homme Dans les précieux moments de la fin de vie

D'une perception subjective, nous voulons ici entrer dans une compréhension plus fine de la dignité humaine : son caractère universel et l'enjeu de la fraternité qui en découle.

» Dans les débats actuels autour de la fin de vie, les arguments les plus déterminants des promoteurs, comme les opposants à «l'aide au suicide» et à l'euthanasie, se fondent sur la dignité humaine. Soulagement de la douleur, compassion dans la souffrance, respect de l'autonomie de la personne, recherche de son plus grand bien, refus de l'acharnement thérapeutique et, surtout, une mort «dans la dignité», sont autant d'arguments avancés par les deux camps. La notion de dignité humaine serait-elle subjective ? Pourtant, nous parlons bien d'une dignité commune

et universelle, reconnue dès le premier article de la Charte des droits de l'homme de l'ONU : «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits.» Cette égale dignité des êtres humains se fonde sur notre réalité biologique, chaque être humain naissant différent et unique au monde, mais aussi sur notre capacité à penser le monde et nous-même (Pascal). Cela confère à l'homme une dignité que lui seul possède dans le monde des vivants. Elle est à ce point fondamentale qu'elle imprègne toutes les valeurs et toutes les dimensions de la vie humaine, et notamment notre condition corporelle.



## UNE DIGNITÉ LIBRE ET RESPONSABLE

Cette dignité s'exprime à travers notre liberté, notre capacité à faire des choix, à nous adapter et à nous réinventer, même dans des situations difficiles. Cette liberté ne saurait s'exercer sans responsabilité. Ce n'est pas la moindre expression de notre dignité que de pouvoir répondre de nos actes, tant à l'égard de nous-mêmes qu'à l'égard des autres et de notre environnement<sup>1</sup>. Lors des débats de bioéthique organisés dans notre diocèse, le père Vincent Leclercq, médecin de formation et théologien, rappelait que «les défenseurs de l'euthanasie pensent revendiquer un droit personnel, mais en fait leur demande engage tout un regard sur nos situations de fragilité. Si l'euthanasie est permise dans certaines situations de fin de vie, c'est tous ceux qui sont dans cette situation qui vont se demander si leur vie vaut vraiment la peine d'être vécue jusqu'au bout. Rapidement, on pourrait très bien leur reprocher de continuer à vivre en entraînant des frais. Cette revendication est faussement personnelle car elle engage toute une société et parce qu'elle a des conséquences sur les autres».

## L'URGENCE DE LA FRATERNITÉ

Cette responsabilité vis-à-vis d'autrui questionne toute notre société, particulièrement au regard de la

fin de vie. C'est alors notre humanité même qui est questionnée dans notre capacité à nous faire proches et solidaires de nos frères, en accompagnant et favorisant une vie pleinement vécue jusqu'au bout. Sœur Lamau<sup>2</sup> nous redisait l'importance de ne pas laisser les gens seuls dans leur souffrance, de prendre soin en réduisant la «douleur totale» (concept mis en valeur par C. Saunders), c'est-à-dire la douleur physique, mais aussi morale et psychologique, et cela passe par la prise en compte, avec le patient et ses proches, de la globalité de leurs besoins et de leurs désirs. Et le père Vincent Leclercq de nous rappeler dans ses interventions que «le temps de la fin de vie est souvent encore un moment de vie pour le patient et pour ses proches. Si on élimine systématiquement ce moment-là, en médicalisant la mort, je crois qu'on perd une partie de notre humanité. Notre façon de mourir dit quelque chose de notre façon de vivre».

## MARIE SCHOCKAERT

1. MGR BERTRAND BLANCHET, ARCHEVÊQUE ÉMÉRITE DE RIMOUSKI, AUTEUR DE LA BIOÉTHIQUE. REPÈRES D'HUMANITÉ, MONTRÉAL, MÉDIASPAUL (2009).
2. DOMINICAINE, THÉOLOGIENNE, PROMUE À LA LÉGION D'HONNEUR POUR SON ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA FORMATION EN SOINS PALLIATIFS.

## Épiscopat français Son opposition à la légalisation de l'euthanasie

Le 22 mars, les cent dix-huit évêques de France signent une déclaration  
«Fin de vie : oui à l'urgence de la fraternité !».

» Ils y expriment leur compassion envers les personnes en fin de vie et saluent les professionnels de santé qui leur procurent une réelle qualité de vie. Ils déplorent les disparités d'accès aux soins palliatifs, ainsi que l'insuffisance des formations des soignants qui engendrent des souffrances tragiques. Ce sont elles qui occasionnent les demandes d'assistance au suicide et d'euthanasie. Voici les six arguments de leur opposition éthique à cette légalisation.

«Ne nous trompons  
donc pas d'urgence !»

1. La dernière loi, de février 2016, pour une prise en charge responsable et collégiale des patients en vue d'une fin de vie apaisée, n'a pas encore pu être pleinement mise en œuvre.
2. La promotion – même encadrée – de l'aide au suicide ou de l'euthanasie, donc d'un geste fratricide, enverra le signal aux personnes en grande fragilité qu'elles sont un poids pour la société.
3. Laisser penser aux personnels soignants que certaines vies ne valent plus le coup d'être vécues serait mettre à mal la vocation de la médecine qui

est de soigner, prendre soin d'autrui.

4. La vulnérabilité de personnes – jeunes et moins jeunes – en situation de dépendance et de fin de vie appelle non pas un geste de mort, mais un accompagnement solidaire, plus attentif : c'est l'urgence d'une authentique fraternité qui est le lien vital de notre société.
5. Nos choix personnels ont une dimension collective. Si certains font le choix désespéré du suicide, la société a avant tout le devoir de prévenir ce geste traumatisant.
6. Quelles institutions porteraient cette «aide médicale à mourir» ? Comment pourrait-elle être présentée comme une option ? Et si c'est le rôle de notre système de santé, n'est-ce pas générer de nouvelles tensions pour les patients, leurs proches et les soignants, amenés à envisager cette issue comme une option de soin ?

«Nous appelons nos concitoyens et nos parlementaires à un sursaut de conscience pour que s'édifie toujours plus en France une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres.»

Les cent dix-huit évêques signataires insistent : «Ne nous trompons donc pas d'urgence !»

### REGARD

«Lorsque le patient est soulagé, donc libre d'être lui-même, il arrive que les derniers jours soient humainement très riches. Ils peuvent être un temps de réconciliation envers soi-même, envers les autres et la vie que l'on a vécue, réconciliation qui rend la mort paisible pour celui qui s'en va et le deuil supportable pour les survivants.»

Cicely Saunders, fondatrice des soins palliatifs en Angleterre

## Le regard chrétien sur la valeur de la vie humaine

Pour les chrétiens, toute vie humaine, dès sa conception, est don de Dieu,  
créée et aimée de Dieu.



» La vie humaine participe au dessein de Dieu, si elle est pleinement ouverte dans l'accueil de l'Esprit saint à sa vocation propre, à sa mission : délivrer au monde par sa vie une parole, un message de Jésus-Christ que Dieu a déposé en nous<sup>1</sup>.

«PARCE QUE TU AS DU PRIX  
À MES YEUX, QUE TU AS  
DE LA VALEUR ET QUE JE T'AIME»  
(Is 43,4).

«La révélation chrétienne éclaire d'une lumière nouvelle l'identité, la vocation et le destin ultime de la personne et du genre humain. Chaque personne est créée par Dieu, aimée et sauvée en Jésus-Christ et elle se réalise en tissant de multiples relations d'amour, de justice et de solidarité avec les autres personnes, tout en agissant dans le monde de multiples façons. L'agir humain, quand il tend à promouvoir la dignité et la

vocation intégrale de la personne, la qualité de ses conditions d'existence, la rencontre et la solidarité entre les peuples et les nations, est conforme au dessein de Dieu, qui ne manque jamais de manifester son amour et sa providence envers ses enfants<sup>2</sup>.» Cette conception de la vie nous porte à affirmer la valeur absolue de toute personne et à promouvoir dans le cadre de la révision des lois de bioéthique «une éthique de la dignité, le projet d'une société solidaire soucieuse de la fraternité, d'une république sociale, en développant une éthique et une politique de l'hospitalité», comme le rappelait Mgr Pontier le 26 avril dernier au Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

M.S.

1. N° 24, LA JOIE ET L'ALLÉGRESSE, EXHORTATION APOSTOLIQUE DU PAPE FRANÇOIS, AVRIL 2018.
2. N° 35, COMPENDIUM DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE, PAR LE CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX.

MARIE-AGNÈS ROUSSELLE, INFIRMIÈRE DEPUIS ONZE ANS  
DANS UN RÉSEAU DE SOINS PALLIATIFS<sup>1</sup>

## Ce qui me paraît essentiel dans ce temps de la fin de vie

### LA PREMIÈRE CHOSE EST DE METTRE LES SOINS À LA PORTÉE DE TOUS

Il s'agit de lutter efficacement contre toutes formes de douleur physique, souffrance psychologique ou existentielle, qui sont de natures très différentes et nécessitent des approches adaptées. Il est nécessaire que les professionnels de santé libéraux soient formés aux soins palliatifs.

### LA DEUXIÈME EST UN ENJEU DE FRATERNITÉ

Toutes les personnes qui travaillent en soins palliatifs peuvent attester de la fécondité de cette période de fin de vie. Il s'y déploie des trésors de courage, d'attention, de délicatesse, d'inventivité pour accompagner au mieux, qui sont un trésor de l'humanité et pour l'humanité. Le souffle de vie, parfois ténu, qui habite celui dont la vie s'achève, c'est toujours la vie, dans tout son mystère qui nous dépasse, et cette vie mérite un respect inconditionnel. La dignité de chacun n'est pas proportionnée à ses capacités, elle est constitutive de ce qui fait l'humain. Elle n'est pas proportionnée au sentiment que l'on peut en avoir, elle est une réalité intangible, inaliénable. Dans cet engagement professionnel, ma foi est un réel soutien : confier au Seigneur le poids de souffrance dont je suis souvent témoin bien désemparée me permet de l'accueillir sans m'écrouler, en restant «debout de l'intérieur» selon l'expression d'un enseignant en soins palliatifs. Car c'est un devoir de rester debout si l'on veut être aidant, soutenant. Les patients ne nous demandent pas de mourir avec eux mais de les aider à vivre dignement «jusqu'au bout». Voir en chacun le visage

du Christ souffrant, victorieux définitivement de la mort, me soutient dans ce service de la vie.

### LA TROISIÈME EST UNE APPROCHE PLURIPROFESSIONNELLE

Les compétences de tous les acteurs de soins, la relation propre que chacun a instaurée avec le patient et ses proches se complètent les unes les autres et se nourrissent entre elles permettant ainsi une convergence de vue dans le souci d'accompagner au mieux le patient et ceux qui l'entourent. La prise en charge en soins palliatifs ne peut être que pluriprofessionnelle. La présence des bénévoles d'accompagnement est, elle aussi, essentielle auprès du patient. Elle permet de maintenir une vie sociale, manifestant ainsi la place que tient toujours dans la société celui dont la vie s'achève. Elle offre un espace de dialogue au sein duquel la parole peut s'exprimer.

Enfin les groupes de parole dans les unités de soins palliatifs comme dans les réseaux sont nécessaires afin de pouvoir «vider son sac» régulièrement, et apprendre à gérer ses émotions.

### LA DERNIÈRE EST DE DONNER LE TEMPS À LA LOI CLAYES LEONETTI DE FAIRE SES PREUVES

Je ne sais pas sur quoi débouchera la révision des lois de bioéthique. Ce qui est certain, c'est que la loi actuelle, loi Clayes-Leonetti, est peu connue du public et des professionnels de santé et donc peu ou mal mise en œuvre. Il me paraît donc tout à fait prématuré de chercher à faire évoluer cette loi qui n'a pas encore produit toute l'avancée et l'amélioration de la prise en charge que l'on peut en attendre.

1. RÉSEAU DE COORDINATION ET D'ACCOMPAGNEMENT  
DE SOINS PALLIATIFS À DOMICILE.



MAURICE LALLAU, AUMÔNIER EN SOINS PALLIATIFS

## Être présent manifeste l'espérance chrétienne

À 67 ans, Maurice Lallau, diacre depuis dix-sept ans, est responsable de l'aumônerie de la maison d'accueil Jean XXIII depuis trois ans.

» «Lors d'un stage à la maison d'accueil Jean XXIII, je me suis senti appelé, il y a eu un déclic. J'ai rejoint son aumônerie en tant que bénévole et j'en suis responsable depuis trois ans. Nous sommes une équipe de chrétiens engagés au service des patients, de leur famille et du personnel. Toutes les six semaines, nous prenons le temps d'une relecture. En très bonne relation avec le personnel soignant et les bénévoles, nous échangeons régulièrement sur la

«L'essentiel pour moi, c'est d'être à l'écoute et de cheminer avec chacun, à son rythme»

situation des malades, en particulier quand il y a des problèmes familiaux. Cette interaction est vraiment importante, on peut même parler d'osmose. J'y vais deux fois par semaine, mais aussi à la demande : quand les gens vont mourir, quand ils sont «partants», on me le signale. En arrivant, le personnel soignant m'indique les demandes particulières et le nom des personnes à visiter. Quand j'entre dans la chambre, je me présente en tant qu'aumônier, puis j'observe les photos de famille, les objets personnels. Je ne connais pas encore cette personne, et réciproquement. On parle de la famille, du travail qu'elle faisait, et une ambiance se crée. C'est après, si les personnes le souhaitent, que nous pouvons parler de la foi, prier ensemble. Il m'arrive aussi de leur porter la communion.

C'est important de prendre du temps, surtout avec les personnes qui se demandent ce qu'elles ont «fait au bon Dieu pour en arriver là». D'autres expriment au contraire une foi profonde en Dieu. Si la personne ne peut plus s'exprimer, je lui parle, je lui prends la main, je lui touche le front. C'est très difficile d'accompagner avec justesse. L'essentiel pour moi, c'est d'être à l'écoute et de cheminer avec chacun, à son rythme. Je bénéficie d'ailleurs de formation à l'écoute, organisée par la Pastorale de la santé. C'est avant tout une relation de fraternité humaine : être présent manifeste l'espérance chrétienne. »

C'est très difficile d'accompagner avec justesse. L'essentiel pour moi, c'est d'être à l'écoute et de cheminer avec chacun, à son rythme. Je bénéficie d'ailleurs de formation à l'écoute, organisée par la Pastorale de la santé. C'est avant tout une relation de fraternité humaine : être présent manifeste l'espérance chrétienne. »

C'est très difficile d'accompagner avec justesse. L'essentiel pour moi, c'est d'être à l'écoute et de cheminer avec chacun, à son rythme. Je bénéficie d'ailleurs de formation à l'écoute, organisée par la Pastorale de la santé. C'est avant tout une relation de fraternité humaine : être présent manifeste l'espérance chrétienne. »

### PROPOS RECUEILLIS PAR MARYSE MASSELOT

1. L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE D'UN PRÊTRE, DE DEUX PERSONNES  
PROTESTANTES, D'UN ÉVANGÉLISTE ET DE BÉNÉVOLES CATHOLIQUES.



Je suis porté par cette phrase d'évangile : «Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime» (Jean, 15,13).